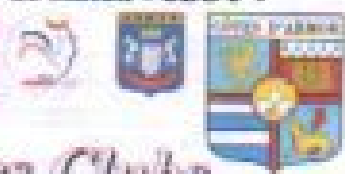




# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs FÉMININ par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Péloponèse & les Provençaux - FFPP, 13 rue Trigolac, 13002 MARSEILLE

CD Bretagne PJP, 7 Jean-Claude Legat, 56240 Pontivy      CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

**Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts**

FFPP - CD Bretagne PJP - CD 22 PJP      Division + Groupe : **CDC F A**

Date : **2/09/2018**      Lieu : **PRESTIN LES GREVES**

**A** Équipe n° : **1** **A**  
Club : **PRESTIN LES GREVES**

**B** Équipe n° : **1** **B**  
Club : **BINIAC**

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
Lebert Yonique	01810134

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
Gestin Yvonne	02158033

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	n°	n°
Affain Irène	02257022	1	
Benger Tutta	02257056	2	
Huon Yvonne	02257117	3	
Guézennec Yolande	02257118	4	
Quévenec Janiel	02257108	5	
Lebert Yonique	01810134	6	

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence	n°	n°
Gestin Yvonne	02158033		
Toullic Gisèle	0181110		
Deshayes Josiane	02202905		
Billet Catherine	02202905		

\* Nouvelle licence par la Fédération pour le Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et d'identifier les éventuels doublons.  
 \* Si une licence est présentée sans le licence et sans les identifiants d'équipe (sans adresse de la région administrative) au moment de la FFPP, elle devra l'acquisition d'une licence au 100 et être validée par le comité, même sans le fichier de licence et d'équipe pour le Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence
Bouquie Daniel	02202905

**En cas d'incident, contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)**

Et pour de plus amples informations, le contact officiel des fédérations est réservé à l'adresse mail : [cd22pjp@cd22pjp.com](mailto:cd22pjp@cd22pjp.com)

<b>Comité de Pilotage 22 du CDC :</b>	Responsable : <b>Stéphanie SYMONEAUX</b> - 06 40 45 54 23 - <a href="mailto:stephanie.symoneaux-pjp@gmail.com">stephanie.symoneaux-pjp@gmail.com</a>
	Membres : <b>Michel RÉLO</b> - 06 80 68 95 17 / <b>Roland PIRON</b> - 06 76 88 15 44



club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	PLESTIN LES GREVES	A	B	BINIC	B
---	--------------------	---	---	-------	---

TÉTES à TÊTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TÊTES à TÊTES
	1	1	Allain Irène	9	2-0	15	GESTIN Yvette	13	
2	2	Bouger Jutta	13	2-0	16	DE RUYSSER TOJIAN	7	0-2	
3	3	Huron Yveline	13	2-0	17	Toullie Gisèle	12	0-2	
4	4	Lebert Floquie	7	2-0	18	Billet Catherine	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				4

DOUBLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	DOUBLETES
	1	1	Bouger Jutta	13	0-0	12	Toullie Gisèle	12	
2	2	Quézennec Yolande	9	X-0	14	Billet Catherine	13	0-4	
3	3	Huron Yveline	9	X-0	14	GESTIN Yvette	13	0-4	
4	4	Quézennec Floquie	9	X-0	14	DE RUYSSER TOJIAN	13	0-4	
Joueuse remplaçante n°1 :					Joueuse remplaçante n°1 :				
Joueuse remplaçante n°2 :					Joueuse remplaçante n°2 :				
Joueuse remplaçante n°2 :					Joueuse remplaçante n°2 :				
Joueuse remplaçante n°2 :					Joueuse remplaçante n°2 :				
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				4

TRIPLETTE	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TRIPLETTE
	1	1	Bouger Jutta	9	X-0	3	GESTIN Yvette	13	
2	2	Quézennec Yolande	9	X-0	3	Toullie Gisèle	13	X-4	
3	3	Allain Irène	9	X-0	3	Billet Catherine	13	X-4	
Joueuse remplaçante n°1 :					Joueuse remplaçante n°1 :				
Joueuse remplaçante n°2 :					Joueuse remplaçante n°2 :				
TIR de PRÉCISION					TIR de PRÉCISION				
4	4	Quézennec Floquie		X-0	4	DE RUYSSER TOJIAN		X-4	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				8

A	Total Générale Equipe A	PTS >	8	A	B	Total Générale Equipe B	PTS >	16	B
---	-------------------------	-------	---	---	---	-------------------------	-------	----	---

Gagnante : Equipe	8	n°	du club de	BINIC	Match Nul	<input type="checkbox"/>
Pendante : Equipe	4	n°	du club de	PLESTIN LES GREVES		

Signature Capitaine Equipe A :

Signature de l'Arbitre :

Signature Capitaine Equipe B :

RESERVES	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h Au Comité de Piloteur pour qu'elle soit traitée

Le club (ou ses) doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Référent CDC 22 :	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com	





FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC F A
------------------------------------	-----------------------------

Date : 2. / 09 / 2018	Lieu : PLESTIN LES GREVES
-----------------------	---------------------------

COTES D'ARMOR	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

A	Club	PLESTIN LES GREVES				Équipe n°																	Joueuse	Quinzeux Yvel																	
	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5																							
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m																
	9	1	0	0	0	5	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																

B	Club	BIDIC				Équipe n°																	Joueuse	DE RUYVAR Jojiane																	
	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5																							
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m																
	10	3	0	0	0	1	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																

Résumé du Déroulement du tir de précision

- L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pécor). La joueuse qui gagne le toast choisit si elle commence ou non le tir.
- Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).
- Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.
- La joueuse a 30 secondes par boule.
- Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.
- Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.
- La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 - 2 - 3 - 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au rebond, boule non touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer







# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs FÉMININ par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Football &amp; Jeu Provençal - FFFP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne FFP, 7 Jean-Claude Jugat, 56280 Pontivy

CD 22 FFP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette &amp; Tir = 4 pts

FFFP - CR Bretagne FFP - CD 22 FFP

Division + Groupe : CDC F A

Date : 2/09/2018

Lieu : RESTIN LES GREVES

<b>A</b>	Équipe n° : 1	<b>A</b>
Club : YFFINIAC		

<b>B</b>	Équipe n° : 1	<b>B</b>
Club : ETABLES		

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
Hamon Marcelle	02202046

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
Le Corre Nadine	02270854

A		Composition Équipe		A	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
Hamon Marcelle	02202046		1	Le Corre Nadine	02270854
Le Bris Stéphanie	02260268		2	Goulet Jeanne	02260228
Le Corre Mathilde	02260293		3	Le Corre Nadine	02227214
Thoret Carole	02260292		4	Thouvenot Justine	02260264
Chapron Arnelie	02255084		5	Le Boul Martin	02270667
			6		

B		Composition Équipe		B	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
Le Corre Nadine	02270854		1	Goulet Jeanne	02260228
Goulet Jeanne	02260228		2	Le Corre Nadine	02227214
Le Corre Nadine	02227214		3	Thouvenot Justine	02260264
Thouvenot Justine	02260264		4	Le Boul Martin	02270667
Le Boul Martin	02270667		5		
			6		

\* Vérifier l'accès au site fédéral avant le match par l'intermédiaire du Comité de Football de la région pour vérifier la validité des licences et décrire les éventuels motifs extérieurs.

\* Si une joueuse se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article 54 du règlement intérieur) et après de la FFFP, elle devra l'acquiescer d'une demande de CDC et être acceptée par le club, inscrite sur la feuille de match et insérée avec le reste du Comité 22 FFP.

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

## ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
Duval David	02201203070

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONIAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoniaux-pet@gmail.com

Membres : Michel RILLO - 06 80 68 95 17 / Roland PIRON - 06 76 88 55 44





## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :	<b>A</b> YFFINIAC 1	<b>A</b>	<b>B</b> ETABLES 1	<b>B</b>
-----------	---------------------	----------	--------------------	----------

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
TÊTES à TÊTES	1	Thonet Carole	6	2-0	11	Thouvenot Joëlle	13	0-2	
	2	Chapron Armelle	8	2-0	12	Le Goss Nadine	13	0-2	
	3	Le Corre Mathilde	6	2-0	13	Le Bouf Martine	13	0-2	
	4	Le Bris Stéphanie	13	2-0	14	Girard Jeanne	5	0-2	
			S/TOTAL PTS >	2				S/TOTAL PTS >	6

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
DOUBLETES	1	de Corse Mathilde	6	4-0	1	LE Goss Nadine	13	0-4	
	2	Chapron Armelle			2	Le Bouf Martine			
	3	Thonet Carole	13	2-0	3	Thouvenot Joëlle	10	0-4	
	4	Le Bris Stéphanie			4	Le Bouf Martine			
Joueuse remplaçante n°1 :			Joueuse remplaçante n°1 :						
Joueuse remplaçante n°2 :			Joueuse remplaçante n°2 :						
Joueuse remplaçante n°2 :			Joueuse remplaçante n°2 :						
Joueuse remplaçante n°2 :			Joueuse remplaçante n°2 :						
			S/TOTAL PTS >	4				S/TOTAL PTS >	4

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TRIPLETTE	1	de Corse Mathilde			1	Le Bouf Martine		
	2	Chapron Armelle	13	0-0	2	Le Goss Nadine	12	0-4
	3	de Bris Stéphanie			3	Thouvenot Joëlle		
Joueuse remplaçante n°1 :			Joueuse remplaçante n°1 :					
Joueuse remplaçante n°2 :			Joueuse remplaçante n°2 :					

TIR de PRÉCISION				TIR de PRÉCISION					
4	Thonet Carole	7	0-0	4	Girard Jeanne	5	0-4		
			S/TOTAL PTS >	8				S/TOTAL PTS >	0

<b>A</b> Total Générale Équipe <b>A</b>	PTS >	14	<b>A</b>	<b>B</b> Total Générale Équipe <b>B</b>	PTS >	10	<b>B</b>
---	-------	----	----------	---	-------	----	----------

Gagnante : Équipe <b>A</b> n° 1 du club de YFFINIAC	Match Nul
Pendante : Équipe <b>B</b> n° 1 du club de ETABLES	

Signature Capitaine Équipe **A**  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe **B** 

RÉSERVES	
----------	--

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous pli, Au Comité de Pilotage pour qu'il soit traité.

Le club (recevant) doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris 100, 0 & 1) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Référent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Larverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre





Championnat Départemental « 22 PJP » des Clubs Féminin - « CDC-F »  
FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC F A
------------------------------------	-----------------------------

Date : 2/09/2018	Lieu : PLESTIV LES GREVES
------------------	---------------------------

	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

A	Club	YFFINIAC				Équipe n°	1				Joueuse	KHOUP COLO									
	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	7	3	0	0	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

B	Club	ETABLES 1				Équipe n°	1				Joueuse	GIRARD Jeanne									
	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	5	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Résumé du Déroulement du tir de précision

L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toss choisit si elle commence ou non le tir.  
Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).  
Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.  
La joueuse a 30 secondes par boule.  
Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.  
Si le cercle est manqué, le tir est considéré comme nul.  
La boule cible doit être touchée en premier.

Attribution des points : Ateliers / Figures 1 - 2 - 3 - 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer







# Feuille de Match



## Championnat Départemental des Clubs FÉMININ par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque &amp; Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trigence, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 7 Jean-Claude Legat, 56230 Pombas

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploüfragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette &amp; Tir = 4 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC F A

Date : 2/09/2018

Lieu : PLESTIN LES GRAVES

<b>A</b>	Équipe n° :	<b>A</b>
Club :	PLOURISO	

<b>B</b>	Équipe n° :	2	<b>B</b>
Club :	PIOUFRAGAN		

## CAPITAINES / COACH

## CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
Pennin Martine	02258051

NOM + Prénom	n° licence
Bodda Anne-Elise	02255110

A		Composition Équipe		A	
NOM + Prénom	n° licence	n°			
Pennin Martine	02258051	1			
Pinel Karine	02201096	2			
Guillemet Christiane	02258037	3			
Affouarnat Aurien	02258066	4			
Belat Annette	02201116	5			
		6			

B		Composition Équipe		B	
NOM + Prénom	n° licence	n°			
Gyiquel Viviane	02255119				
Bidan Anne-Blanche	02255204				
Roulet Karine	02255236				
Roulet Anne	02255235				
Bodda Anne-Elise	02255110				

\* Consultez toujours les feuilles officielles fournies par le Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et d'établir les numéros officiels attribués.

\* Si une licence ne correspond pas au joueur et après les vérifications d'usage (voir article 53 du règlement fédéral) et accord de la FFJP, elle devra être retirée d'une demande de 10€ et être envoyée à l'adresse indiquée par le club, visible sur la feuille de match et enregistrée avec le logo du Comité 22 PJP.

## DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

## ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence
Bouguier Daniel	022/0889070

En cas d'incident, contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) recevra les réclamations sous écrit, au Comité de Passage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Passage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONSAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symonsaux@petit@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 90 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44





club de :

## ORDRE des RENCONTRES &amp; FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	PLOURIDO	A	B	PLOURIDAGAW 2	B
---	----------	---	---	---------------	---

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS			
TÊTES à TÊTES	1	GUILLEMET CHUCHANE	-11	2-0	7	BEDAM MARIE-CLAIRE	-13	0-4	TÊTES à TÊTES		
	2	ALLAINAT NAON	-13	0-0	8	ROBERT LYLLIE	3	0-2			
	3	PERON MARINE	-13	0-0	9	GIGUEL VIVIANE	6	0-2			
	4	PINEL KARINE	9	2-0	10	BADIER ANNE-LOUISE	-13	0-2			
				S/TOTAL PTS >	4					S/TOTAL PTS >	4

DOUBLETES	1	ALLAINAT NAON	9	4-0	16	1	BEDAM MARIE-CLAIRE	-13	0-4	DOUBLETES	
	2	PINEL KARINE				2	GIGUEL VIVIANE				
	3	BADIER MARIE-LOUISE	3	BADIER ANNE-LOUISE	10	0-4					
	4	PERON MARINE	4	ROBERT LYLLIE							
Joueuse remplaçante n°1 :						Joueuse remplaçante n°1 :					
Joueuse remplaçante n°2 :						Joueuse remplaçante n°2 :					
Joueuse remplaçante n°3 :						Joueuse remplaçante n°3 :					
Joueuse remplaçante n°4 :						Joueuse remplaçante n°4 :					
				S/TOTAL PTS >	4					S/TOTAL PTS >	4

TRIPLETTE	1	PERON MARINE	13	0-0	1	1	BEDAM MARIE-CLAIRE	6	0-4	TRIPLETTE
	2	BADIER MARIE-LOUISE				2	GIGUEL VIVIANE			
	3	GUILLEMET CHUCHANE				3	ROBERT LYLLIE			
Joueuse remplaçante n°1 :						Joueuse remplaçante n°1 :				
Joueuse remplaçante n°2 :						Joueuse remplaçante n°2 :				

TIR de PRÉCISION			
4	ALLAINAT NAON	0	4-0
		S/TOTAL PTS >	0

TIR de PRÉCISION			
4	BADIER ANNE-LOUISE	0	0-4
		S/TOTAL PTS >	4

A	Total Générale Équipe A	PTS >	12	A
---	-------------------------	-------	----	---

B	Total Générale Équipe B	PTS >	12	B
---	-------------------------	-------	----	---

Gagnante : Équipe	n°	du club de	Match Nul <input type="checkbox"/>
Pendante : Équipe	n°	du club de	

Signature Capitaine Équipe A

Signature de l'Arbitre

Signature Capitaine Équipe B

## RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club (coéquipier) doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)

\* les résultats (y compris TIC, 0 &amp; 1) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)

\* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) ou plus tard le jour suivant la rencontre

Réfèrent CDC 22 :

\* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux-pet@gmail.com





FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC F A

Date : 2/09/2018

Lieu : PESTIN LES GREVES



	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
	Boule cible centrée seule	Boule cible centrée but devant 10 cm	Boule cible centrée entre 2 boules à 3 cm	Boule cible centrée boule obstacle à 10 cm	But seul à 20 cm du bord avant
5 pts >	Carreau	Carreau	Carreau	Carreau	But sorti
3 pts >	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	Boule sortie	But touché
1 pt >	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	Boule touchée	
0 pt >	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	Boule manquée	But manqué

A	Club	PLOURISO		Équipe n°	Joueuse	M. LANNIER		National													
	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	6	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0

B	Club	PLOURAGAN		Équipe n°	Joueuse	BOSCHER		Aurelie													
	Total	Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
		6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
	7	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0

## Résumé du Déroulement du tir de précision

L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le tir choisit si elle commence ou non le tir.  
 Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).  
 Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.  
 La joueuse a 30 secondes par boule.  
 Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 mètre.  
 Si le cercle est moqué, le tir est considéré comme nul.  
 La boule cible doit être touchée en premier.

## Attribution des points : Ateliers / Figures 1 - 2 - 3 - 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne doit bouger
1 pt	La boule cible touchée reste dans le cercle	Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que la boule cible a été frappée
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché en premier

## Attribution des points : Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé si il quitte son logement initial
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer

## Piste de Tir

